

Les Suisses appelés à boycotter les produits israéliens

L'impunité de l'État d'Israël ne doit plus durer.

Depuis 63 ans Israël viole le droit international. Le peuple palestinien sous occupation souffre. Nos autorités politiques laissent faire. Il est temps que cela cesse. C'est le message donné à Berne, le 5 février 2011, par des membres de la *Coordination nationale suisse du Mouvement BDS* (1), lors d'une conférence de presse au cours de laquelle a été annoncé le lancement officiel en Suisse de la campagne de boycott contre la politique d'apartheid et d'occupation d'Israël, à laquelle ils invitent les consommateurs à participer.

« Nous demandons aux commerçants de cesser d'avoir des échanges commerciaux et de vendre des produits en provenance d'Israël, jusqu'à ce que son gouvernement respecte le droit international », a expliqué un membre de la coordination nationale.

En quoi consistent les campagnes BDS ?

Le mouvement BDS (Boycott, Désinvestissement, Sanctions) issu d'organisations populaires palestiniennes en lutte contre l'occupation militaire de la Palestine par Israël, appelle depuis 2005 les consommateurs à boycotter tous les produits en provenance d'Israël (2). Les campagnes BDS visent tous les domaines où sont impliquées des institutions officielles israéliennes : la culture, la recherche, la coopération scientifique, le sport, tout comme les échanges académiques car, il est considéré que, à de très rares exceptions près, les universités israéliennes sont complices de l'occupation et de l'apartheid.

Les campagnes BDS appellent également au désinvestissement ; autrement dit à faire pression sur des organisations, des États, des entreprises, des institutions, etc., dont les activités profitent à l'occupation, à la colonisation et à l'apartheid israélien, afin qu'ils retirent leurs investissements d'Israël.

Comment tout un chacun peut participer aux campagnes du Mouvement BDS?

En s'abstenant d'acheter les produits en provenance d'Israël et en demandant aux commerçants de ne plus les mettre en vente. En

s'abstenant aussi de participer à des évènements sportifs, scientifiques, universitaires, culturels où Israël est impliqué. En faisant pression sur les autorités de leur pays afin qu'Israël soit sanctionné pour ses violations du droit international.

Pourquoi avoir adressé une pétition à Migros et Coop en particulier ?

Sur ce point, les organisateurs précisent : *« Pour commencer, la Mouvement BDS suisse concentre son action sur les deux gros distributeurs Migros et Coop. Un appel leur sera adressé qui leur demande de faire preuve d'éthique dans le choix de leurs approvisionnements, en cessant de mettre en vente des produits en provenance d'Israël. Mais nos actions ne se limitent pas au boycott des produits. Nous allons intervenir par exemple auprès des organisateurs du festival Culturescapes pour les dissuader d'inviter Israël cet automne, comme programmé ».*

Aspects politiques

À ceux qui affirment que le boycott contre l'État hébreu est par définition antisémite, il a été répondu : *« Cet argument sert à intimider les gens qui combattent la politique sioniste d'Israël. Le boycott, s'attaque à la structure d'un État qui ne respecte pas les droits fondamentaux reconnus internationalement, à sa discrimination institutionnalisée ».*

Autre aspect débattu : la crainte qu'éprouvent notamment les personnalités politiques à signer la pétition et à affirmer publiquement leur soutien au boycott contre Israël. Le Mouvement BDS suisse peut d'ores et déjà compter sur le soutien du conseiller national André Daguët (PS), présent à la conférence de presse : *« Je connais ces réticences. Quant à moi j'ai estimé que je ne puis pas attendre que tel ou tel ait signé. Je me suis dit qu'il faut qu'il y en ait un qui commence »*, a-t-il dit. En ajoutant qu'il y a des parlementaires qui sont très sensibilisés par cette action de boycott et qu'il avait l'intention de la promouvoir au sein du parti socialiste et des syndicats.

Répondant aux arguments de ceux qui verraient en cette action de boycott une intention raciste et s'il n'y avait pas risque de procès, comme cela s'est passé en France, André Daguët s'est étonné : *« Je ne vois pas pourquoi on devrait faire des procès à ceux qui demandent de ne plus mettre en vente les produits en provenance d'un État qui ne respecte pas le droit international et les droits de l'Homme. Cela n'a rien à voir*

avec le racisme. J'admire les militants qui, de manière individuelle, sont engagés depuis de longues années sur cette question ». Et de conclure : « Après 44 ans d'occupation israélienne toutes les initiatives internationales engagées ont échoué. L'impunité de l'État d'Israël ne doit plus durer. Si le boycott peut être un moyen de résistance civile efficace, il doit être soutenu ».

- 1) **La Coordination nationale du Mouvement BDS est constituée des organisations suivantes :**
Gerechtigkeit und Frieden in Palästina GFP, Bern ; Palästina-Solidarität Region Basel; Campagne BDS, Genève; Collectif Urgence Palestine CUP, Neuchâtel ; Collectif Urgence Palestine, CUP-Vaud ; BDS-Zürich.
Voir le site internet BDS-CH : <http://www.bds-info.ch/fr/>
- 2) **L'appel de la société civile palestinienne a été lancé le 9 juillet 2005. Voir : <http://www.bdsmovement.net/?q=node/52#French>**